

— Jamais je ne payai un dîner si cher : — environ dix schellings ou 8 livres de France, pour bœuf, deux poulets, demi-bouteille de Madère, pot de Porter et deux tasses de café; le café seul nous coûta un schelling, 8 sols ou 50 sols.

Il seroit injuste de tirer des conséquences de cette cherté ; — Cambridge est le lieu d'une université et place très-fréquentée.

LETTRE XLII.

Sur la Dette des Etats - Unis.

J'AI suivi votre conseil, mon cher ami ; j'ai rassemblé, sur la dette des Américains, les renseignemens les plus précieux : ils me mettroient à portée d'en faire l'histoire complète ; mais le temps presse, l'espace manque, et je me borne à vous en tracer une esquisse qui vous en donnera une idée plus exacte que tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour (1).

(1) Les circonstances qui me forcent à abrégé ce voyage ne me permettent pas de donner, comme je me l'étois proposé, cette histoire de la dette américaine, et de son état actuel :

Vous avez vu, dans l'encyclopédie, un tableau de la dette américaine. Il finit à l'année 1784. Il y a quelques erreurs dans cet article, qui fut fourni, je crois, au rédacteur de l'encyclopédie, par le savant M. Jefferson, (1) ambassadeur des Etats-Unis. Malgré ces erreurs, vous pourrez y puiser des notions certaines sur l'origine et le progrès de la dette continentale des Etats-Unis.

Il n'est aucun ouvrage qui donne une idée des changemens qu'a éprouvés cette dette, depuis 1784, et tel est l'objet principal que je me propose dans cette lettre.

Vous serez sans doute frappé, mon ami, vous, si bien versé dans l'art des finances,

j'en ai tous les matériaux. Peut-être viendra-t-il un moment favorable, où il sera important d'instruire les François sur cet article, et je les publierai. Afin de donner des idées plus précises dans cette esquisse, j'ai adapté à ce précis, fait en 1788, les nouvelles bases présentées par M. Hamilton, contrôleur général des Etats-Unis, dans le rapport qu'il a fait au congrès le 21 septembre 1789.

(1) Il est maintenant secrétaire d'état au département des affaires étrangères.

L'adresse si patriotique et si judicieuse, publiée par le congrès en 1783, guida aussi les pas du rédacteur de l'Encyclopédie.

des fautes commises par le congrès dans la constitution de cette dette, de la stérilité de ses plans, (1) pour parer au défaut du numéraire. Mais votre surprise disparaîtra, en observant les circonstances critiques qui environnoient le congrès, auquel on doit l'indépendance.

Ses membres ignoroient entièrement les principes des finances; ils n'avoient jamais eu occasion de traiter ces matières. Ils étoient pressés par les besoins. Il falloit se soumettre ou se battre, et par conséquent, payer ceux qui se battoient.

L'idée du papier-monnoie étoit la première et l'unique peut-être qui devoit se présenter. Il avoit un objet si sublime! le patriotisme étoit si fervent! on devoit tout attendre de lui! Le congrès y croyoit; et en multipliant le papier-

(1) Malgré tous les désavantages qu'avoient, dans cette partie, les Américains comparés aux Anglois, on voit qu'il leur en a coûté bien moins pour conquérir leur liberté, qu'aux Anglois pour chercher à la leur ravir. Il seroit aisé de prouver arithmétiquement que la guerre d'Amérique a été quatre fois plus onéreuse aux Anglois qu'aux Américains: c'est que l'amour de la liberté a des ressources que le despotisme n'a pas; c'est que l'homme libre a bien moins de besoins que le satellite du despotisme.

monnoie, même au milieu de son discrédit, il étoit encore de bonne foi. Il comptoit payer intérêts et capitaux. Il croyoit que la première émission le mettroit à portée d'attendre le produit de la première réquisition.

Le peuple américain étoit alors dans la même confiance. C'étoit presque un crime de n'avoir point de foi dans le papier du congrès, et on s'exposoit à être lapidé en le refusant.

Beaucoup de citoyens firent des efforts pour seconder le congrès; les états s'empresèrent aussi de l'aider; mais les dépenses se multipliant, la guerre continuant, et son terme s'éloignant toujours, on se lassa. Il se fit alors une révolution dans les idées: ne pas croire que les Américains payeroient leur papier, étoit, en 1777, un crime; en 1784, c'est-à-dire à la paix, soutenir qu'ils devoient payer, sembloit un autre crime: c'est que l'ennemi commun étant disparu, l'enthousiasme cessa. On ne vit plus dans les possesseurs des certificats que des sangsues, et non des bienfaiteurs. L'intérêt seul modifia ces opinions: le desir d'être délivré du joug, la crainte de ne le pouvoir sans le secours des prêteurs, avoient inspiré la première; la con-

sidération du fardeau à supporter, le désir de s'en délivrer, dictèrent la seconde.

Mais, depuis l'établissement du nouveau système fédéral, l'opinion sur la dette publique a éprouvé une troisième révolution. Chez un peuple libre, il est impossible que la vérité, quel'honneur, ne prédominent pas tôt ou tard. Presque tous les Américains sont maintenant convaincus que, pour arriver à ce haut degré de prospérité où la nature des choses les appelle, pour acquérir le crédit qui doit les y porter, ils doivent remplir avec la plus scrupuleuse exactitude tous leurs engagements; et c'est ce qui a déterminé le nouveau congrès à s'en occuper immédiatement et avec la plus sérieuse attention. Tel est maintenant l'état de leurs finances.

La dette des Etats-Unis se divise en deux classes.

1^o. Dette étrangère.

2^o. Dette domestique.

La première est composée de l'argent prêté par les puissances ou les individus étrangers.

La deuxième, de l'argent prêté et dû en Amérique.

Dette étrangère.

Cette dette est composée, en capitaux, D'un emprunt fait en France (1), de 24,000,000, à 5 pour cent;

(1) L'histoire secrète de cette dette, contractée par les Etats-Unis envers la France, nous révéleroit, si elle étoit publique, l'origine de beaucoup de fortunes qui ont étonné. C'est un fait certain, par exemple, que M. Vergennes dispoit de ces prêts comme il lui plaisoit, faisoit fournir des munitions et marchandises par des marchands qui lui étoient affidés, et donnoit ensuite des mémoires qu'il ne falloit pas contester. C'est un fait certain que, dans ses comptes avec le congrès, il s'est égaré un million dont il n'a jamais pu justifier, malgré toutes les demandes qui lui ont été faites. Enfin c'est un autre fait certain que, de 47 millions prétendus fournis par la France au congrès, il y en a 21 dont l'emploi n'est pas justifié. Je tiens ces faits de personnes éclairées et non suspectes. Or, avec 21 millions, on peut élever bien des fortunes.

Ce trait m'amène aux rapports qu'a eus M. Beaumarchais avec les Etats-Unis. Dans un mémoire, qu'il publia il y a deux ans, il se prétendoit encore créancier du congrès pour des millions. J'ai entre les mains le rapport fait cette année (1788) au congrès par deux membres estimés, étrangers à M. Beaumarchais, qui n'avoient aucun intérêt de le maltraiter. Ils y prouvent qu'il doit aux Etats-Unis au moins 742,413 livres 16 sous, et un million de plus, s'il a rencontré le million égaré dont on a parlé plus haut.

Les rapporteurs font un tableau piquant de toutes les ma-

Et d'un autre, fait en Hollande, sous la garantie de la France, de 10,000,000, à 4 pour

nœuvres employées pour tromper ces braves Américains.

L'assemblée nationale ne fera-t-elle pas rendre le compte des trésors, prodigués dans la guerre d'Amérique, ou plutôt qui, au lieu de seconder la bravoure de ces fiers insurgens, alloient s'ensevelir dans le boudoir d'une actrice, ou ser-voient au luxe insolent qu'elle étaloit au bois de Boulogne ? Adeline fut, peut-être, un ennemi plus funeste aux Américains qu'un régiment de Hessois. Où sont les comptes de son chevalier Veymeranges ? Comment M. Necker n'a-t-il pas levé, pour le public, le voile impénétrable qui les couvroit ? Eh ! lui-même n'a-t-il pas à se reprocher des expédiens ruineux, dictés par l'ignorance du pays où l'on combattoit, le choix d'agens corrompus, ineptes et fripons, et la facilité avec laquelle il a ratifié tout les comptes ?

On a, dans plusieurs papiers américains, attaqué, à l'oc-casion de tous ces brigandages, MM. Morris et Franklin. Je suis loin d'adopter les accusations intentées contre le dernier ; cependant j'aurois désiré, de sa part, des réponses bien nettes à l'écrivain qui signoit *Centinel*.

Les ministres de finance en France ont long-temps regardé la dette des Etats-Unis comme une dette perdue. Leur mépris pour cette nation étoit porté au point, que M. Cal-lonne ne voulut pas vendre cette dette, par pitié, pour ainsi dire, pour l'acquéreur. Il ne concevoit pas comment on étoit fou à ce point. Le républicain qui lui faisoit des offres, connoissoit un peu mieux que lui, quelle puissance ont sur des hommes libres la justice, la bonne foi et l'hon-neur ; et il ne s'est pas trompé.

cent, valant, en piastres, . . . 6,296,296 p.

De l'Espagne, à 5 pour cent, 174,011

En Hollande, en quatre emprunts :

^{florins.}
1^{er}. 5 pour cent, 5,000,000

2^d. 4 pour cent, 2,000,000

3^e. 5 pour cent, 1,000,000

4^e. 5 pour cent, 1,000,000

9,000,000 3,600,000

Total en capitaux, 10,070,307

Pour intérêts jusqu'au 31 dé-cembre 1789, 1,651,257

Total, capitaux et intérêts, 11,721,564

Dette domestique des Etats - Unis.

On peut la diviser en deux classes. 1^o. Dette liquidée. 2^o. Dette non liquidée.

Dette liquidée.

Elle monte, en capital, à . . 27,383,917 p.

En intérêts, à 6 pour cent, depuis 1776 jusqu'au 31 dé-cembre 1790, sous des déduc-tions faites, à 13,030,168

Total 40,414,085

Dettes non liquidées.

Cette dette consiste principalement en billets de la dette continentale. On l'estime, par approximation, à 2,000,000 p.

En joignant aux deux sommes ci-dessus celle déjà portée pour la dette étrangère, 11,721,564

Il en résulte que le total de la dette des Etats-Unis, domestique et étrangère, capitaux et intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 1790, est de 54,124,464

Dettes particulières des Etats.

Les états ayant des dépenses particulières, ont été par conséquent obligés à mettre des impôts particuliers, ou à faire des emprunts, ou à jeter, dans la circulation, du papier-monnaie, circonscrit dans leur enceinte. De-là en est résulté pour chaque état une dette particulière, consistant en certificats qui circuloient à une perte variée, mais par-tout assez considérable.

Le montant général de toutes ces dettes particulières des états est porté, par ap-

proximation, à 25,000,000 de piastres, ci 25,000,000 p.

En joignant à la somme ci-dessus celle de 54,124,464

Le total est de 79,124,464

L'intérêt annuel, en payant celui de la dette étrangère, comme il est convenu, et en allouant 4 pour cent sur les arrérages de l'intérêt, est de . 4,587,444

Vous devez maintenant vous faire une idée, mon ami, de la dette entière des Etats-Unis; elle monte environ à 400,000,000 de livres tournois, dont l'intérêt est d'environ 22,000,000.

Pour compléter le tableau de tout ce que les Etats-Unis ont à payer, il faut y joindre la liste de dépenses publiques pour la confédération. Les voici telles qu'elles ont été présentées pour 1790.

Pour la liste civile, 254,892 p.

Département de la guerre, 155,537

Pensions militaires, 96,979

507,408

Peut-être seriez-vous curieux de connoître en quoi consistent les principaux articles de la liste civile, pour les rapprocher des dépenses de la chose publique en Europe; je vais vous en citer quelques articles.

Salaires du président des
Etats-Unis, 25,000 piast.
Vice-président, 5,000
Président de la cour suprême
de justice, 4,000

Juges de circuits dans les divers états.
Leurs salaires varient. Le *minimum* est de 800 dollars, le *maximum* de 1600.

L'orateur de la chambre des représentans, a 12 piastres par jour, pendant six mois, 2,190 piast.

Quatre-vingt membres, à
6 dollars par jour, 87,600

Le secrétaire de la trésorerie et celui du département de l'état ont chacun 3,500 piastres. Le secrétaire au département de la guerre n'a que 3,000 piastres; mais on paye leurs bureaux, et les commis qu'ils emploient.

Vous voyez d'après ces détails, mon ami, que les frais du gouvernement, chez un peuple libre, sont loin de cette extravagance, de ce faste que les gouvernemens affichent

et

et qui ne tournent en aucune manière au bien du peuple. Je puis vous assurer que quoique Washington n'ait qu'environ 120,000 liv. à dépenser par an, quoiqu'il ne soit entouré d'aucun faste, il est plus révééré, plus adoré que les potentats les plus fastueux de l'Europe. Il en est de même des autres officiers du pouvoir exécutif; tout respire autour d'eux la simplicité. Vous voyez qu'avec 3,000,000, environ, on gouverne une fédération de près de quatre millions d'hommes, épars sur une surface d'environ deux cent huit milles carrés, c'est-à-dire aussi grande que l'Allemagne, la Flandre, la Hollande et la Suisse réunies (1). Enfin vous voyez que maintenant les Américains ne payent qu'un intérêt de 22,000,000 environ par an, pour l'indépendance qu'ils ont conquise.

Opérations faites pour subvenir à ces dépenses, à ces intérêts, et pour réduire le capital de la dette.

M. Hamilton, dont je vous ai fait précédemment l'éloge, et dont l'activité égale la

(1) Je ne parle ici que de l'étendue des treize Etats-Unis civilisés.

pénétration dans les affaires, a proposé au congrès, dans son rapport du 21 septembre 1789, cinq opérations qui ont toutes été adoptées.

1°. Impôt indirect et uniforme sur l'importation.

2°. Emprunt.

3°. Conversion de tous les certificats de la dette liquidée et non liquidée en un nouvel emprunt, et réduction de l'intérêt.

4°. Adoption par le congrès de toutes les dettes particulières des états, et conversion de ces dettes en un emprunt, avec réduction d'intérêts.

5°. Application au rachat d'une partie de la dette, de l'excédent de la recette sur la dépense de l'année 1789.

PREMIERE OPÉRATION.

Impôt sur l'importation.

Je ne puis entrer dans le détail des articles imposés sur les articles importés (1),

(1) Le congrès ne peut mettre de taxes sur les exportations; article défendu par les Etats qui exportent beaucoup, tels que la Virginie. Le congrès ne pourra donc mettre d'im-

ni de la quotité de l'impôt; mais, en général, les droits ne pèsent que sur des articles de luxe, tels que les vins, les eaux-de-vie, les liqueurs spiritueuses, le thé, le café, etc.

Le droit est tellement calculé, qu'il ne peut guère inviter à la contrebande, cet ennemi des impôts indirects, et des principes d'un peuple libre; que la perception du droit n'est point inquisitoriale; enfin que la saisie, en cas de contrebande, est environnée de ces formalités qui rassurent les marchands sur les vexations.

M. Hamilton pensoit que ces droits, joints à ceux sur le tonnage, rendroient plus de 1,700,000 dollars. Il pensoit encore que ces droits augmenteroient beaucoup dans les années suivantes, par l'augmentation infaillible des consommations.

Ce financier américain comptoit encore

pôt sur le tabac. Mais on compte pouvoit en mettre sur les notes du tabac.

On a calculé que, d'après l'expérience, et sans blesser l'intérêt de l'exporteur, le boucaut de tabac (de mille livres) pouvoit payer une piastre de taxe.

Il est très-probable qu'on accordera aussi un jour au congrès le droit de taxer les états à l'intérieur.